

@ctu.mict

Flash d'info de l'UFMICT CGT n° 130

**Syndiqué-e pour soutenir mon engagement professionnel**



Mercredi 9 juillet 2014

... Edito

**ÉLECTIONS**  
**2014**  
SANTÉ ET ACTION SOCIALE  
cgt  
Proximité | Solidarité  
Démocratie | Efficacité

Sommaire :

Edito : Psychologues

Orga : Nouvelle formule @ctu.mict

Revendic : pénibilité / étudiant-e-s soins infirmier / personnels de direction / Psychologues / Cadres de santé

UGICT : Site Internet Ugict-CGT

### **Les psychologues ne lâchent pas !! La santé psychique dans notre pays est devenue un enjeu.**

Le collectif psychologues de l'UFMICT maintient vis à vis des gouvernements successifs Sarkozy puis Hollande la même pression.

La politique de droite ou du PS basée sur une économie à court terme, dévoie sans vergogne le système de santé historiquement orienté vers la satisfaction des besoins des usagers.

Cette lutte des psychologues débute en 2010, moment du déclenchement de la dégradation des conditions d'exercice dans le service public et dans le médico-social. C'est aussi l'année de publication d'un décret qui refuse de leur accorder le titre de psychothérapeute.

Cette lutte initiée par la CGT, à laquelle se sont joints peu à peu SUD, UNSA et SNP (le syndicat catégoriel), soutenue par des associations d'enseignants et de professionnels a connu un temps fort le 28 janvier 2011.

Une première victoire fut la reconnaissance du titre de psychothérapeute par le décret de mai 2011.

La poursuite de la lutte se déroule maintenant sur la demande d'ouverture de négociations salariales avec un mouvement fermement conduit par la CGT devant Bercy en septembre 2013.

Dans ce sillage une intersyndicale s'est constituée avec CGT, CFTC, FO, SNP et SUD sur salaire et refus de la précarité qui a permis de réunir une manifestation de plus de **800 psychologues le 19 juin 2014**. Le mouvement est aussi dans les deux fonctions publiques, territoriale et État, prises dans la même problématique.

Le but de la politique de santé actuelle est d'externaliser la santé psychique hors des institutions publiques mais aussi des établissements du médico-social. En PMI, à la PJJ ou dans la fonction publique hospitalière le travail de prévention et d'accompagnement pourtant très efficace ne constitue plus une priorité !

**La lutte continue avec un appel intersyndical en région au mois de septembre**

### **Le point sur l'organisation.**

#### **Nouvelle formule de l'@ctu.mict**

Avec le numéro 129 de l'@ctu.mict, vous avez reçu deux versions de maquette et de format.

En réponse à la demande de réactions et d'avis, nous avons reçu un certain nombre de contributions. Elles sont en cours d'analyse et feront l'objet d'une information du bureau de l'Ufmict.

Elles nous serviront pour affiner cette nouvelle formule qui sera en fonctionnement à partir du numéro 133 de septembre prochain après la pause annuelle de fin juillet et début août.

N'hésitez pas à faire parvenir vos commentaires et contributions pour cette nouvelle formule de notre bulletin de liaison.

Faites nous part aussi de vos pratiques de diffusion de l'@ctu.mict, des modes de « rediffusion » que vous avez mis en place dans vos organisations...

## ***Le coin du revendicatif....***

### **Pénibilité :**

Le 30 juin, les secrétaires généraux de la fédération de la Santé et de l'action sociale et de la fédération des services publics ont adressé une lettre ouverte à la ministre des affaires sociales au sujet de la reconnaissance de la pénibilité des professions du secteur. C'est en particulier pour dénoncer la remise en cause de la catégorie active pour les personnels soignant. En cette année d'élection pour le renouvellement du conseil d'administration de la caisse de retraite CNRACL, c'est particulièrement important de faire connaître aux personnels concernés que la CGT ne lâche rien pour la reconnaissance de la pénibilité de notre secteur professionnel.

### **Etudiant-e-s soins infirmiers :**

Les étudiants en soins infirmiers du centre hospitalier du Mans ont appelé à un rassemblement début juillet. Ils réclament notamment un tarif étudiant au restaurant hospitalier. Au sein du campus universitaire, les étudiants peuvent normalement bénéficier d'un tarif avec le CROUS. Par ailleurs, une pétition a recueilli plus d'une centaine de signatures auprès des étudiants du CH durant l'année pour demander un financement des IFSI à hauteur des besoins ce qui permettrait d'accéder au WIFI au sein de l'IFSI ou encore un retour à la gratuité des blouses devenues payantes depuis cette année (85 €). Ces revendications ont été relayées par la CGT au CTE et le mouvement bénéficie du soutien de l'UNEF Le Mans

### **Personnels de direction :**

Les syndicats de personnels de direction viennent d'avoir deux réunions le 26 juin et le 1er juillet. Les propositions ministérielles ne correspondent pas du tout aux attentes des personnels en terme de reconnaissance des responsabilités assumées et des qualifications exigées. Trois ans après le protocole de juillet 2011, la non signature de la CGT en raison des manques de ce protocole est confortée par la vie et les reculades ministérielles.

### **Psychologues :**

Le numéro de juillet de la Lettre électronique est paru. Il revient sur la journée d'action du 19 juin, l'ampleur de la mobilisation et les éléments des rendez-vous ministériels. A diffuser sans modération !

### **Cadres de santé :**

Extraits d'un préavis de grève spécifique, à compter du 7 juillet, pour les cadres de santé du CH du Havre.

Nous constatons :

Que les arrêts de travail quelque soit les fonctions s'accroissent / Que nous passons plus de 80% de notre temps à rappeler les agents / Qu'à cours de solution et malgré les efforts de tous les personnels et le soutien des cadres de pôle, nous n'arrivons plus à couvrir les effectifs cibles / Que le bien être et la sécurité des patients ne sont plus assurés / Que les réponses ou les silences de la direction ne sont plus acceptables.

Nous renouvelons la volonté des personnels de santé en lutte, de voir s'ouvrir de véritables négociations en vue du règlement des revendications locales portées par l'action de ces personnes à savoir :

Ne plus engager notre responsabilité en signant des plannings sans les effectifs cibles de jour comme de nuit

Ne plus accepter de mutualiser les effectifs sans tenir compte des compétences

Ne plus devoir imposer des plannings « au pied levé » (en dessous de 48h)

Ne plus être obligé d'avoir une attitude maltraitante n'allant pas dans le sens du projet de soins

Mettre un terme à la souffrance au travail des cadres et cadres juniors.

Nous voulons des effectifs suffisants, nous voulons les remplacements de tous les CLM et CLD

Nous voulons un pool de remplacement inter-pôle de jour et de nuit

Ces mesures permettront de nouveau d'assurer la qualité des soins et d'accueillir les patients en toute sécurité.

## **En direct avec l'UGICT et les organisations spécifiques ICT...**

### **Sondages : Opinions et attentes des Cadres et Technicien-ne-s**

À l'occasion du 17<sup>ème</sup> Congrès de l'Ugict-Cgt qui s'est tenu du 20 au 23 mai 2014 à Dijon, l'Ugict-CGT a commandé deux sondages à ViaVoice, un sur les opinions et attentes des cadres au travail, l'autre sur les techniciens. Les résultats de ces deux sondages révèlent une forte aggravation des charges de travail et une importante attente en matière de reconnaissance salariale. Retrouvez sur le site Internet de l'Ugict, le dossier de presse qui présente à la fois le congrès et l'analyse détaillée de ces deux sondages ainsi que deux infographies illustratives.



Site de l'UGICT CGT : [www.ugict.cgt.fr](http://www.ugict.cgt.fr)